

**8. Question de Monsieur Cédric MAHIEU, conseiller communal, du 6 février 2021 -- Vraag van de heer Cédric MAHIEU, gemeenteraadslid, van 6 februari 2021.**

*Le développement d'espaces dédiés à la biodiversité.*

La préservation de la biodiversité fait partie de l'urgence mondiale à laquelle nous devons toutes et tous œuvrer avec force. Au sein de notre commune, il convient de dédier des espaces à la biodiversité qui seront bénéfiques pour tous.

Dans une réflexion initiale sans tabou qui évalue la possibilité de créer de tels espaces dans notre commune, pourriez-vous me dire s'il existe un inventaire de tous les espaces publics qui satisfont aux critères suivants :

- De pleine terre ou recouvert d'une faible couche de terrassement
- Sans infrastructures souterraines (câbles, canalisations, tunnels...)
- De plus de 100m2

Le cas échéant, pouvez-vous me le communiquer et préciser pour chaque terrain le lieu précis, la superficie, le propriétaire du terrain et le gestionnaire ?

Réponse :

Nous accusons bonne réception de votre question écrite sollicitant de vous fournir « un inventaire de tous les espaces publics qui satisfont aux critères suivants : de pleine terre ou recouvert d'une faible couche de terrassement ; sans infrastructures souterraines ; de plus de 100m2 ».

Nous ne pouvons malheureusement pas répondre à votre demande telle qu'elle est formulée. Certes, l'article 84 alinéa 2 de la nouvelle loi communale stipule que « aucun acte, aucune pièce concernant l'administration, ne peut être soustrait à l'examen des membres du conseil. » mais il n'impose nullement aux services communaux de créer spécifiquement un document pour répondre à une question écrite.

Dans le cas présent, l'inventaire demandé n'existe pas. De plus, aucune obligation légale ne nous impose de créer un listing précisant pour chaque terrain le lieu précis, la superficie, le propriétaire du terrain et le gestionnaire. La création de ce listing ou le regroupement de ces données non « cataloguées » demanderait aux services concernés un travail complémentaire important, estimé à plusieurs jours de travail. Vous comprendrez dès lors qu'il nous est difficile de mobiliser ces ressources pour répondre à votre demande.

En revanche, un certain nombre de données régionales sont facilement accessibles et permettent d'y répondre partiellement :

1. Il s'agit notamment de la part des surfaces imperméables recensées via le Monitoring des Quartiers de la Région de Bruxelles-Capitale : <https://monitoringdesquartiers.brussels> Cet intéressant site reprend en particulier des informations pour les différents quartiers de Schaerbeek.
2. Il est également possible de consulter la rubrique *Environnement et énergie* de l'Institut bruxellois de statistique et d'analyse (IBSA) : <https://ibsa.brussels>
3. Enfin, il vous est possible d'accéder à la carte régionale du degré de verdurisation (2008) disponible via le tableau de bord *Geodata* de Bruxelles Environnement : <https://geodata.environnement.brussels/client/view/bc3c750a-defa-46e1-8f76-89f19cea11b2>

Tels sont les éléments que nous tenions à porter à votre connaissance.